

**Réunion du Bureau du Comité de Direction
Procès-verbal**

**Lundi 13 décembre 2021
au DISTRICT MOSELLAN de FOOTBALL
18 heures**

Présidence : Christophe SOLLNER

Secrétariat : Henri VIGNERON

Membres présents :

Michel GOTTE, Renée KLEIN, Vincent MERULLA, Edmond MICHALSKI,
Dominique PAUL, Pierre TAESCH, Michel WIRIG

Assistent : Roger LAGRANGE, membre du Comité de Direction

Emmanuel SALING, Directeur Général

Aurélien FERRARI, Conseiller Technique Régional

Ordre du jour

1. Carnet

. Décès

- Madame Jeannine SOLLNER, maman de Christophe SOLLNER, président du DMF
- Nadine LACOUR, sœur de Christian LACOUR, membre du CD
- Victor un des fils jumeaux de Christopher BOCK, membre de la commission d'Appel et de la SCA Metz
- Madame Nicole FABING, dirigeante du FC WALDHOUSE-WALSCHBRONN

. Prompts rétablissements

- François FISCHER, membre de la commission « Aides aux clubs »
- Alain LEFEVRE, président de la Commission Féminine

2. Informations du président

L'Assemblée Fédérale s'est déroulée le 11 décembre 2021. Des modifications ont été apportées aux textes fédéraux. Différentes modifications impacteront les textes du DMF : les Règlements Généraux, le Statut Mosellan de l'Arbitrage notamment.

3. Le point sur toutes les compétitions de l'automne 2021

. Championnats MOSELLE U13

216 équipes mosellanes étaient engagées dans le championnat interdistricts et le Championnats MOSELLE U13 : 15 en interdistricts, 33 en D1, 61 en D2 et 107 en D3. Aucun forfait général n'est enregistré.

96.02% des rencontres de la phase d'automne sont jouées. Une seule rencontre reste à jouer en D1. Celle-ci n'impactera pas les classements pour la détermination des équipes accédant au championnat interdistricts. 7 à 8 équipes mosellanes vont descendre de l'interdistricts alors que 4 équipes mosellanes vont accéder à ce championnat (1 équipe par groupe de D1) qui sera réduit à 30 équipes. La composition des groupes de D1, D2 et D3 pour la phase de Printemps ainsi que l'organigramme de fin de saison restent à établir.

La composition des groupes de D1, D2 et D3 des Championnats MOSELLE U13 pour la phase de Printemps ainsi que l'organigramme de fin de saison restent à établir par la Commission U13.

. Championnats MOSELLE Jeunes

156 équipes sont actuellement classées dans les Championnats MOSELLE Jeunes et U19 : 80 en U15, 44 en U17, 30 en U18 et 7 en U19. 9 forfaits généraux sont enregistrés (5.45%).

93.66% des rencontres programmées cet automne sont jouées. 28 matchs restent à jouer. Ils sont programmés le prochain week-end. Les classements seront officialisés dès l'entame de la trêve fixée au 18 décembre 2021, les montées au niveau supérieur déterminées.

A cette heure, en fonction des classements, 6 à 8 équipes mosellanes vont descendre de l'interdistricts U15, alors que 4 équipes mosellanes vont accéder à ce championnat (1 équipe

par groupe de D1) qui sera réduit à 30 équipes. Une équipe U18 est en position de descendre en D1 alors que 4 équipes vont accéder en interdistricts.

La composition des groupes de D1 et D2 des Championnats MOSELLE Jeunes pour la phase de Printemps ainsi que l'organigramme de fin de saison restent à établir par la Commission Pratiques des Jeunes.

. Championnats MOSELLE Seniors

474 équipes sont actuellement classées dans les Championnats MOSELLE Seniors : 48 en D1, 88 en D2, 171 en D3 et 167 en D4. 10 forfaits généraux sont enregistrés (2.06%)

92.67% des rencontres programmées cet automne sont jouées. Les matchs restant à jouer sont programmés le week-end prochain. Les classements du D4 seront officialisés dès l'entame de la trêve fixée au 18 décembre 2021.

La composition des groupes de niveau 1 et de niveau 2 de D4 pour la phase de Printemps reste à constituer par la Commission Championnats MOSELLE Seniors. Le niveau 1 de D4 comptera 88 équipes réparties dans 8 groupes de 11. 32 de ces équipes accéderont en D3 à l'issue de la saison. Les équipes des groupes du niveau 2 de D4 évolueront dans une formule de matchs aller-retour afin de limiter les distances de déplacement.

L'organigramme de fin de saison publié avant le début des championnats est à revoir du fait des défections et des forfaits généraux enregistrés.

De manière générale, on peut considérer que les compétitions de l'automne 2021 se sont déroulées de manière très satisfaisante nonobstant les problèmes de discipline en accroissement notable dans la seconde partie de l'automne.

4. Futsal

Le District Meurthe-et-Moselle de Football a la charge de la gestion du Championnat interdistricts des seniors de Futsal. Dans un premier temps ce district avait envisagé de ne plus assuré cette gestion. Il est cependant revenu sur cette velléité : il gèrera ce championnat jusqu'à l'issue de la saison.

Les championnats Futsal MOSELLE Jeunes sont programmés. Ils démarreront avec application stricte du protocole sanitaire en vigueur. Les groupes pour la saison 2021-2022 sont constitués.

5. Les actions techniques

. Bilan des détections

Finale U15 garçons à Dezavelle : présence des élus remarquée, collaboration avec le FC Metz, 20 Mosellans seront au tour territorial le 15 décembre 2021.

Futsal garçons : deux tours organisés, une finale pour les U15 et U18 au Lycée Schumann de Metz, finale territoriale le 20 décembre, 11 mosellans seront retenus dans chaque catégorie.

A venir : les détections U14G et U13F en janvier 2022.

. Opération « Priorité Jeunes et École de football » de l'ETR

Les séances d'entraînement s'organisent. Mise en place de deux nouveaux modules U11 en avril 2022.

Manifestation U11 les 22 et 29 janvier 2022 au Five de Moulins-lès-Metz. 22 clubs / 37 sont inscrits pour l'heure. Faut relancer des clubs au vue de l'évolution du contexte sanitaire ? Oui mais attendre début janvier 2022.

. Schéma départemental DAP

Une réunion s'est tenue le 7 décembre. Sébastien DANY et Kévin KLAM, les deux CTD DAP y ont présenté leur travail préparatoire fait de statistiques et de propositions. Le document est validé par le Bureau du Comité de Direction. Il pourra donc être envoyé dans les délais (15 décembre 2021)

. Difficultés évoquées

Le nombre de salles disponibles pour la pratique Futsal récurrent reste toujours d'actualité. Quelques plateaux privés sont organisés. Le DMF ne peut les accepter.

Des problèmes disciplinaires, le plus souvent causés par les parents, sont de plus en plus fréquents sur les plateaux.

. Sections Sportives Scolaires

Les visites des SSS se passent très bien : l'accueil et la concertation avec les chefs d'établissements sont très positifs.

Le lancement du Challenge s'effectuera dans une quinzaine. Il est travaillé au projet d'une section féminine.

Le séminaire est en cours de préparation.

. Communication sur les actions techniques

Des progrès dans la communication sont souhaités : relations avec les apprentis et les services civiques, élaboration d'un protocole et formalisation d'un contenu de base. La concertation sera entreprise sous la responsabilité du Directeur général.

6. Pratique e-Foot

Une réunion est programmée mercredi 15 décembre avec les responsables de Hélios Gaming d'Amnéville. Elle devrait déboucher sur une compétition (coupe du DMF) durant la trêve hivernale.

7. Les événements à préparer

L'évolution négative de la pandémie ne permet pas d'augurer d'une organisation certaine des manifestations prévues au calendrier 2021-2022. Ainsi est-il décidé de reporter à des dates à fixer lors de la réunion du Bureau du CD du 10 janvier 2022 : les vœux du DMF, le déplacement à Reims des partenaires, les « Rencontres du président » prévues à Trémery (18 janvier) et à RÉDING (25 janvier)

Le Bureau du CD avisera sur la programmation de l'organisation du Séminaire 2022 de la manifestation du Challenge du Meilleur Club de Jeunes, de celle des Lauriers du Fair-play et de celle des Trophées Arbitres-Éducateurs lors de sa prochaine réunion.

8. Nominations

. Roger LAGRANGE est nommé à la Cellule de pilotage du Département Jeunes et Technique ainsi que membre de la Commission des SSS.

. Commission PEF : les membres de cette commission à recréer seront nommés lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

. Mise au point sur le protocole des nominations des membres des commissions. Celui-ci doit se faire conformément aux Règlements Généraux du DMF. Seul le Comité de Direction a le pouvoir de nommer ou de « démissionner » des membres.

. Des membres d'honneur du DMF seront nommés lors de la prochaine réunion plénière du Comité de Direction.

. Honorariat : il est accordé à Enzo GARZIA, arbitre à la SCA de Hayange.

9. Désignation des « Présidents méritants » 2021-2022

Les vice-présidents de chaque secteur sont chargés de proposer des présidents qui méritent plus particulièrement l'honneur d'être désignés pour la saison 2021-2022.

10. Achats de médailles et d'écussons

. Les écussons des arbitres sont commandés.

. Le stock de médailles du DMF s'amenuisant, un devis a été demandé. Le montant de ce dernier étant jugé élevé, un devis supplémentaire sera sollicité avant décision d'achat.

11. Activités des commissions : CR des réunions du mois dernier > membres du CD délégués

. CDA : des évolutions sont prévues sur les observations des arbitres stagiaires.

. **Commission des délégués** : une formation de délégués Futsal est prévue courant janvier 2022 à Longeville-lès-Saint Avold.

. **Commission « Aides aux clubs »** : la dernière réunion (9 décembre) a permis de faire un premier bilan des actions de la toute jeune commission. Des informations sur le FAFA ont été dispensées par André PETTE, président de la CTIS. La prochaine réunion est programmée au 9 mars 2022.

12. Bilans :

. Soirée des bénévoles au FC Metz

En récompense des services rendus à leur club et au football mosellan, le District Mosellan de Football a voulu offrir une belle soirée aux bénévoles méritants des clubs et des instances dirigeantes.

Jusqu'à présent, chaque saison, huit dirigeants méritants de quatre clubs accompagnés de deux représentants délégués par le District Mosellan de Football étaient ainsi les heureux invités de chacune des rencontres de Ligue 1 disputées par le FC METZ à Saint Symphorien. Avec la programmation d'un grand nombre de matchs le dimanche après-midi, cette opération ne peut plus être prévue telle quelle. Aussi le Comité de Direction a-t'il décidé d'organiser une seule soirée en invitant le même quota de bénévoles.

Cette soirée s'est déroulée le 1er décembre 2021 lors de la venue du MONTPELLIER HSC en présence de Stéphane MOLLIENS, plusieurs fois médaillés aux Jeux Paralympiques. Les partenaires du DMF ont été associés à cette soirée. Plus de 200 personnes étaient présentes. La satisfaction générale a prédominé.

. Aides aux clubs

En janvier 2022, le DMF lancera une enquête auprès des clubs mosellans afin de recueillir leur avis sur les aides matérielles dont ils souhaitent bénéficier (Bons d'achat, tablettes, buts de foot animation ...) À la vue des retours, le Comité de Direction fera des propositions pour concrétiser ses aides.

Deux réunions initiées par la Commission « Aides aux clubs » se sont tenues à Yutz et à Neufgrange. Les participants ont été attentifs aux informations sur toutes les subventions et aides qu'il est possible de demander par un club.

13. Divers

. Caméra embarquée :

Le Bureau décide de l'achat d'une caméra supplémentaire portant à trois le nombre de caméra disponibles.

. Carton Vert :

L'opération sera étendue à la catégorie des U17 dès les compétitions du printemps 2022. Restent à trouver les dotations en nombre suffisant.

. Fermeture des services administratifs :

Le Bureau avalise la proposition du Directeur général. Le DMF fermera du jeudi 23 décembre 2021 au soir au lundi 3 janvier 2022 au matin.

14. Informations du directeur général

. Statistiques licences : le DMF compte 41 408 licenciés. Depuis début octobre l'évolution reste positive et stable.

. Sommes dues au DMF par les clubs : rappel du communiqué publié sur le site et envoyé aux clubs. Les clubs ayant un solde négatif égal ou supérieur à 1 000€ doivent impérativement régler avant le 15 janvier 2022 sous peine d'encourir des sanctions prévues à l'article 200 des RG de la FFF. Il leur est cependant possible d'étaler leur paiement en demandant un échéancier.

. Livret d'accueil : le projet d'un outil à destination des jeunes arrivants au DMF, des membres des commissions sera élaboré à partir du mois de janvier 2022.

15. Informations du secrétaire général

. Pass sport : la date limite pour bénéficier des 50 € pour les enfants est portée à la fin février 2022.

. Campagne des Labels : la date limite pour renvoyer le dossier est fixée au 15 décembre 2021.

. Loisir-vétérans : la réunion du 29 novembre a permis d'établir les bilans de la phase d'automne du championnat. En Coupe de Moselle Loisir-vétérans, il reste quelques rencontres à disputer. Le tirage au sort des rencontres des 1/8^e a été effectué. Un article d'information sur les pratiques vétérans en Moselle sera publié prochainement.

. Équipe féminine 1 ESAP : cette équipe évoluant en R1 est déclarée forfait générale à la suite de deux forfaits.

. Site du DMF : le « nettoyage » est en cours mais prendra du temps. Priorité est donnée aux rubriques « Règlements » et « Procès-verbaux »

. Subvention : une subvention d'un montant de 2 200€ a été accordé au DMF pour l'organisation d'une formation « Valeur de la République » qui sera dispensée aux Services Civiques.

. Sommes dues par les clubs à la LGEF : des sanctions ont été prise par la Commission Sportive à l'encontre de certains clubs (moins six points à l'équipe 1 et interdiction de renouveler sa licence au président du club)

. Trophée « Champion de Moselle » : les lieux des ½ finales et de la finale restent à fixer.

. **Week-end des bénévoles à Clairefontaine** : l'opération visant à fidéliser les nouveaux licenciés « Dirigeant » est renouvelée. Elle se déroulera les 5 et 6 mars 2022. Le DMF aura droit à un contingent de 11 jeunes dirigeants. Ces derniers seront choisis lors de la réunion du Bureau du Comité de Direction du 10 janvier 2022

16. Tour de table

. **Pierre TAESCH** : il serait souhaitable qu'une information soit faite à tous les membres sur la couverture assurance de leur trajet occasionnel au service du DMF.

. **Vincent MERULLA** : prépare un fascicule pour l'usage de Réseau Bleu.

. **Roger LAGRANGE** : une réunion de la Commission Foot à l'École est programmée au 13 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Henri VIGNERON, secrétaire général